

***Ce qui nous rassemble ici, c'est notre refus que le destin scolaire  
de certains enfants soit scellé dès six ans.***

Le véritable courage politique de Jean Michel BLANQUER a été de reconnaître enfin qu'un nombre important d'enfants arrivent aux portes de l'école primaire avec ***un langage incompatible avec une entrée réussie dans le monde de l'écrit***. Ni autistes, ni aphasiques, ni malentendants ; de familles francophones pour la plupart, de catégories sociales plus diversifiées que l'on pourrait le croire, ils ont été privés d'une ***présence vigilante, d'une écoute attentive et d'une parole sachant alterner connivence et distance***.

Ce constat impose à l'école maternelle de ***faire de la maîtrise partagée du langage oral sa priorité***. C'est ainsi et non pas en tentant d'anticiper l'apprentissage de la lecture (par la reconnaissance globale des mots ou par l'entraînement précoce aux mécanismes) que la maternelle préparera tous ses élèves ***à un apprentissage heureux de la lecture et de l'écriture***. En effet, plus que le choix d'un manuel, c'est le degré de maîtrise du langage oral qui conditionne une entrée réussie dans l'écrit.

La « *réhabilitation linguistique* » des plus fragiles s'inscrit au cœur même des missions de l'école maternelle. Pour la réussir, elle ***saura équilibrer conquête du sens et automatisation des mécanismes ; plaisir et labeur ; jeu et rigueur ; progression précise et parcours de découverte***.

Afin de s'assurer que tous les élèves puissent ***parler avec précision, écouter avec vigilance et savoir distinguer les composantes de l'oral et leur organisation***, l'école maternelle doit viser ***cinq objectifs*** complémentaires :

- *Conscience de la segmentation de l'oral,*
- *Conscience des droits et devoirs de la communication,*
- *Conscience du principe syntaxique,*
- *Conscience des principes de la compréhension des textes,*
- *Enrichissement ordonné du vocabulaire.*

Pour chacun, nous dessinerons une proposition pédagogique.

**1- Prendre conscience de la segmentation de l'oral**

• ***L'articulation en mots***

L'École doit apprendre à l'enfant, avant même son entrée dans l'écrit, à découvrir "l'unité-mot" dans son langage oral. L'entreprise est bien plus délicate qu'il n'y paraît mais elle est nécessaire notamment pour les enfants qui ne bénéficient pas hors l'école d'un accompagnement attentif tout au long du développement de leur parole.

• ***L'articulation en syllabes :***

Les élèves, dès la petite et moyenne section de l'école maternelle, sont tout à fait capables, si on les accompagne dans leur démarche, de distinguer des syllabes, de reconnaître des rimes et de saisir des allitérations. Lorsqu'on fait observer par un enfant que des mots comme toro "taureau", sato "château", tomat "tomate", foto "photo" et gato "gâteau" ont quelque chose en commun, on lui permet de se rendre

compte du même coup que le même "morceau phonique" ( to ) peut servir à former des mots différents pour peu qu'il soit associé à d'autres morceaux phoniques. Il identifiera ainsi progressivement les syllabes ; il apprendra à observer la position qu'elles occupent dans les mots ; il acquerra progressivement une sorte de "dextérité phonique" qui lui sera d'une grande utilité lorsqu'il apprendra à lire et à écrire.

- **Articulation des sons :**

On peut faire identifier assez facilement certaines voyelles du français, parce qu'il est aisé de les chanter en « tenant la note », il est plus délicat d'en faire de même avec les consonnes. Certaines sont plus simples à distinguer : ce sont celles dont on peut prolonger la prononciation, comme /S/, /Z/,/CH/,/J/, /F/, /V/...Par contre les consonnes comme /P/, /T/,...exigent pour être audibles la fusion avec une voyelle .... On patientera donc.

## **2- Prendre conscience des droits et des devoirs de la communication**

Un élève doit comprendre comment l'on négocie avec *la part d'inconnu* que comporte tout acte de communication : que sait-il de ce que je sais ? Quelles informations dois-je lui fournir pour qu'il puisse me comprendre ? Comment en dire assez sans le noyer dans un flot d'informations inutiles ? Telles sont quelques-unes des questions qu'il faut lui apprendre à se poser et auxquelles il doit apporter des réponses adaptées.

- Prenons l'exemple de la petite Tiphaine (5 ans) à qui sa maitresse demande de raconter une histoire. La petite raconte son histoire :

*« Voilà, ils l'ont prise, ils l'ont emmenée et ils l'ont enfermée là-bas dedans Heureusement, les autres l'ont vue et sont venus la délivrer, et alors, il l'a épousée ».*

Après avoir questionner ses camarades, la maîtresse, prend la décision de lui dire : « Ma petite Tiphaine, nous n'avons pas compris grand-chose à ton histoire ».

La petite en conçoit de l'irritation. Les enfants, en effet, n'aiment pas qu'on leur dise qu'on ne les comprend pas. Ils ont toujours l'impression que vous savez ce qu'ils savent, et que si on ne les comprend pas c'est parce qu'on y met de la mauvaise volonté.

La maitresse lui explique alors : « Nous ne t'avons pas comprise parce que nous n'étions pas là quand l'histoire t'a été racontée. Alors nous ne pouvons pas savoir qui sont ceux qui l'ont enlevée, où ils l'ont emmenée, et qui l'a épousée ».

Répondant aux questions de ses camarades, Tiphaine, petit à petit, explique que c'étaient les méchants lutins et le dragon qui avaient enlevé la princesse, qu'ils l'avaient enfermée dans une caverne, que le roi et le prince l'avaient délivrée, et qu'enfin, le prince l'avait épousée.

Dans l'après-midi, on fait venir des élèves d'une autre classe et Tiphaine est invitée à leur raconter son histoire. Elle a l'immense satisfaction de constater que personne ne lui dit : « On ne t'a pas comprise ».

Tous les élèves se rendent ainsi compte que les efforts produits pour utiliser des mots précis et les organiser avec soin, n'avaient pas seulement pour but d'obéir à la maîtresse.

### **3- La découverte du principe syntaxique**

Cette nécessité s'impose d'autant plus qu'arrivent au CP des élèves dont la langue orale est très différente, notamment dans les structures grammaticales, de celles qu'ils vont découvrir dans leur livre de lecture. La découverte du **principe syntaxique** nous paraît ainsi faire partie intégrante des apprentissages de la maternelle ; s'assurer que tous les élèves peuvent mettre en œuvre ce principe syntaxique de façon lucide et volontaire devrait constituer un des objectifs préparant l'enseignement de la lecture.

- Phrases rigolotes : "Le chou a mangé la chèvre"
- L'enrichissement grammatical : on affiche successivement 4 images (un chien/un chien court/un chien jaune court/ un chien jaune court dans la forêt). Puis, pour chacune, dictée à l'adulte et à chaque fois on remarque les modifications que révèle l'image et que montre l'écrit. **La phrase change, le monde change.**

### **4- Enrichir et ordonner son vocabulaire :**

Les inégalités entre les élèves en matière de vocabulaire sont importantes (rapport de 1 à 8 entre les mieux nantis et les plus démunis). Ces inégalités impactent directement leurs capacités respectives à lire juste, à écrire juste et à parler juste : c'est donc le destin scolaire de certains qui se trouve mis ainsi à mal par la pénurie et le flou des mots.

Si l'on confie à la seule activité de lecture de textes le soin d'enrichir le vocabulaire, on prend le risque d'agrandir le fossé qui sépare les élèves au vocabulaire réduit de ceux qui ont eu la chance qu'on leur transmette des mots nombreux et précis. C'est donc sur les mots eux-mêmes qu'il faut travailler : **leur signification(s) et leurs classements.**

DEUX EXEMPLES :

- **Le rassemblement syntaxique** : On choisit un mot, par exemple « FORÊT » et on se pose les questions suivantes : Que trouve-t-on dans la forêt ? Qui va dans la forêt ? Que fait-on dans une forêt ? C'est comment une forêt ?
- **La définition collective de mots** : C'est quoi une forêt ? une forêt c'est PAPI ! Une forêt c'est avec plein d'arbre ! une forêt c'est plus grand qu'un bois.....

### **5- Savoir ce que c'est que lire avant de savoir lire :**

On n'apprend à lire qu'une seule fois ! Je veux dire que l'on comprend une fois pour toutes ce que lire veut dire après avoir compris ce que parler veut dire. Cette prise de conscience des enjeux de la lecture n'est ni solitaire ni ponctuelle. La simple lecture à haute voix de textes écrits, si elle permet une sensibilisation aux structures de la langue écrite, ne suffit pas à mettre en évidence le statut sémiologique du texte ; il faut tenter de montrer

comment *le texte écrit met son destinataire au défi d'en conquérir le sens*. Une fois le texte lu par la maîtresse, beaucoup reste à faire. Elle pourra ainsi demander aux élèves de proposer chacun son interprétation du conte ou du texte informatif qui leur a été lu. Elle notera avec soin les différentes propositions et notamment celles qui manifestent des interprétations divergentes. Elle relira ensuite le texte en lui faisant jouer un rôle d'arbitre : acceptant certaines propositions, en repoussant d'autres parce que contradictoires avec la volonté de l'auteur. Elle montrera ainsi que le rapport à un texte écrit implique **autant de liberté que de contraintes** : liberté de vivre le texte de façon personnelle, mais liberté qui s'exerce dans les limites imposées par la constitution même de ce texte. L'élève peut ainsi comprendre, avant même de savoir lire, que le texte écrit constitue un partenaire avec lequel il aura à négocier sa propre construction du sens ; un partenaire dont il aura à respecter la spécificité et les injonctions mais qui l'invitera aussi à s'investir sans réticence, sans frilosité, dans une représentation qui n'appartiendra qu'à lui.

- **Conclusions**

- En affirmant l'importance qu'elles accordent à la maîtrise du langage, ces Assises portent avec courage l'école maternelle **au front des inégalités linguistiques et culturelles**. C'est l'attention singulière que les enseignants porteront aux plus fragiles des élèves, l'ambition et l'exigence qu'ils signifieront aux plus démunis et enfin l'accompagnement constant et lucide qu'ils offriront à ceux qui ne reçoivent que silence et indifférence qui élargiront leur horizon d'espoir scolaire et social.
- Notre refus d'un échec programmé passe nécessairement par l'inscription claire de la Maternelle dans le cadre de l'obligation scolaire.
- Et évidemment par la mise en place de moyens suffisants pour pouvoir accorder à chaque élève l'attention particulière dont il a besoin pour conquérir le langage ; car ne l'oublions pas, un enfant n'apprend pas à parler en grandissant, c'est la langue qui le fait grandir. Il serait ainsi judicieux que **le dispositif de dédoublement des effectifs soit progressivement étendu en Grande section d'école maternelle**.
- Il faut enfin que nous affirmions que **la formation initiale et continue des enseignants de maternelle mérite la plus exceptionnelle qualité**. A l'exacte intersection des résultats utiles de la recherche ET des mises en œuvre pédagogiques efficaces.

Me vient à l'esprit cette phrase adressée au professeur Ruven FEIERSTEIN par un jeune handicapé à qui il s'efforçait d'apprendre à lire : « **DON'T ACCEPT ME AS I AM** ».